

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

DE LA

QUESTION DES ÉTANGS DE LA DOMBES.



I.

Une grave question s'est élevée et s'agite encore dans le département de l'Ain , au sujet des étangs de la Bresse : la ville de Lyon qui touche à la Dombes, n'a pu se borner au rôle de spectateur bénévole de la lutte entre les adversaires et les défenseurs de l'inondation ; plusieurs Lyonnais , propriétaires d'étangs, ont dû paraître et ont , en effet, paru dans l'arène : toute la cité s'est occupée vivement des débats , par un mouvement spontané et généreux de philanthropie et de charité envers une population décimée par la fièvre, et aussi par intérêt pour une cause à laquelle sa propre salubrité ne semble pas étrangère. — Les assises du département de l'Ain et le notaire Peytel détournèrent, un instant, l'attention publique de la question des étangs ; mais elle est revenue vite à sa